

NÉGOCIATION PIC 2019

POUR UNE NEGOCIATION AMBITIEUSE ET PORTEUSE D'ESPOIR

78

Le nombre des revendications CFDT pour les femmes et les hommes qui travaillent en PIC et CTC

Par leur signature du premier accord PIC le 8 octobre 2018, la Cfdt, la CFTC, la CGC et l'UNSA contraignaient la DRIC et la BSCC à ouvrir de nouvelles négociations PIC en 2019 s'articulant autour d'une refonte de la CDSP de 2006 et de grands thèmes liés à l'amélioration des conditions de travail, la formation et les parcours professionnels, l'évolution professionnelle, le plan de déplacement d'entreprise, les recrutements et la promotion. Ainsi le 13 février 2019, toutes les organisations syndicales étaient conviées à la plénière de lancement de nouvelles négociations PIC et à la série de bilatérales qui s'en est suivie.

Lors de ces instances, la Cfdt a clairement exposé son cahier revendicatif articulé autour de 78 propositions liées au quotidien des femmes et des hommes qui travaillent en PIC et CTC.

Ces nouvelles négociations ont été abordées par la Cfdt avec une volonté farouche de répondre aux collègues qui lui ont fait confiance lors des dernières élections professionnelles, et de leur obtenir, comme en 2018, des avancées concrètes.

Si l'activité courrier, connaît une baisse sans précédent, avec un milliard de plis en moins sur un an, ces négociations se doivent pourtant d'être ambitieuses et porteuses d'espoir. Elles ne doivent donc pas s'articuler uniquement autour du volet organisationnel souhaité par la DRIC, mais bien reposer sur un volet social à la hauteur des changements imposés par l'entreprise.

D'ORES ET DÉJÀ LA Cfdt A REVENDIQUÉ :

- ▶ Un retour sur investissement par le versement d'une prime
- ▶ Le comblement de tous les postes vacants par l'embauche de CDI avec une priorité donnée aux intérimaires et CDD déjà présents dans les halls de production.
- ▶ La réduction de la force de travail variable (CDD, intérimaires).
- ▶ La revalorisation des métiers en PIC.
- ▶ L'ouverture de promotions sur tous les niveaux de fonction tant en production que dans les services supports.
- ▶ La valorisation du service qualité avec des techniciens 100% qualité et de la filière RH et Prévention, acteurs incontournables de la santé sécurité au travail en PIC.
- ▶ La prise en compte dans ces négociations des collecteurs ou des chauffeurs en PIC.
- ▶ La valorisation du service S3C.
- ▶ La mise en place d'une véritable gestion des emplois et des compétences permettant aux agents des PIC de pouvoir mieux se projeter dans l'avenir.
- ▶ La réduction de la pénibilité.
- ▶ La reconnaissance et la prise en compte de la poly activité.
- ▶ La mise en place de plan de déplacement d'entreprise locaux.

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

Ça vous concerne :

- Comblement des postes vacants,
- Promotions
- GPEC,
- Réduction de la pénibilité,
- Etc.